

ALEXANDRE BURTARD

# Territoire paroissial et architecture religieuse en Pays de Nied aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : l'archiprêtré de Varize après le concile de Trente



En pleine crise face à la progression du protestantisme au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Église catholique dut apporter une réponse aux points dogmatiques et organisationnels soulevés par les théologiens de la Réforme. Le Saint-Siège convoqua un concile à Trente, dans le Nord de l'Italie, qui siégea par sessions successives de 1545 à 1563, sous cinq pontificats, dans le but de répondre point par point aux attaques dirigées vers l'Église romaine et de rétablir l'unité des chrétiens. Selon l'historienne Régine Pernoud, le concile de Trente marque « la coupure entre l'Église médiévale et l'Église des Temps classiques<sup>1</sup> ». Les nouveaux décrets réformèrent en profondeur les sacrements, le culte des saints et des reliques, la notion de Purgatoire et la discipline du clergé. Mais ces changements eurent des conséquences profondes sur les fidèles et leur quotidien, dès le XVII<sup>e</sup> siècle et surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'application des préceptes tridentins étant retardée par des guerres – la guerre de Trente Ans pour la Lorraine<sup>2</sup> –, des lenteurs et des résistances internes.

La mise en place de la réforme tridentine (ou « Contre-Réforme ») revêtait une importance particulière dans toutes les zones géographiques en contact avec le protestantisme, sur la « frontière de catholicité », selon l'expression forgée par Pierre Chaunu<sup>3</sup>, et donc spécifiquement en Lorraine où la configuration géographique et politique permettait une pénétration importante des idées protestantes venues de l'espace germanique. Aussi, il nous a semblé pertinent d'étudier, dans cet espace aux nombreux particularismes, comment la Contre-Réforme avait lentement pénétré les structures, le cadre de vie et l'architecture religieuse au cours de la période moderne.

## LA QUESTION DES SOURCES

Au cœur de l'ancien diocèse de Metz, une entité ecclésiastique a particulièrement retenu notre attention : l'archiprêtré<sup>4</sup> de Varize. Ce territoire, qui s'étendait dans les vallées des deux Niefs, de la Nied réunie et de leurs affluents, axes unificateurs, n'avait fait l'objet d'aucune étude d'ensemble

jusqu'à nos travaux universitaires de 2003-2004<sup>5</sup>. Ce manque était sans doute dû à la perte, pour cet archiprêtré, des sources primaires servant généralement de base aux études sur la vie religieuse post-tridentine. En effet, le concile, en instituant l'obligation pour un évêque ou son représentant de visiter régulièrement toutes les paroisses de son diocèse, venait de créer une source archivistique de premier ordre pour les historiens des religions d'aujourd'hui. Les visites pastorales forment souvent un corpus très homogène, permettant des études statistiques et donnant une bonne connaissance de l'état des paroisses à une date précise. Pour la circonscription varizoise, ces documents étant lacunaires, il fallut recourir aux dossiers d'affaires paroissiales<sup>6</sup>, dont l'épaisseur est très

1 – Régine Pernoud, *Pour en finir avec le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1977, p. 159.

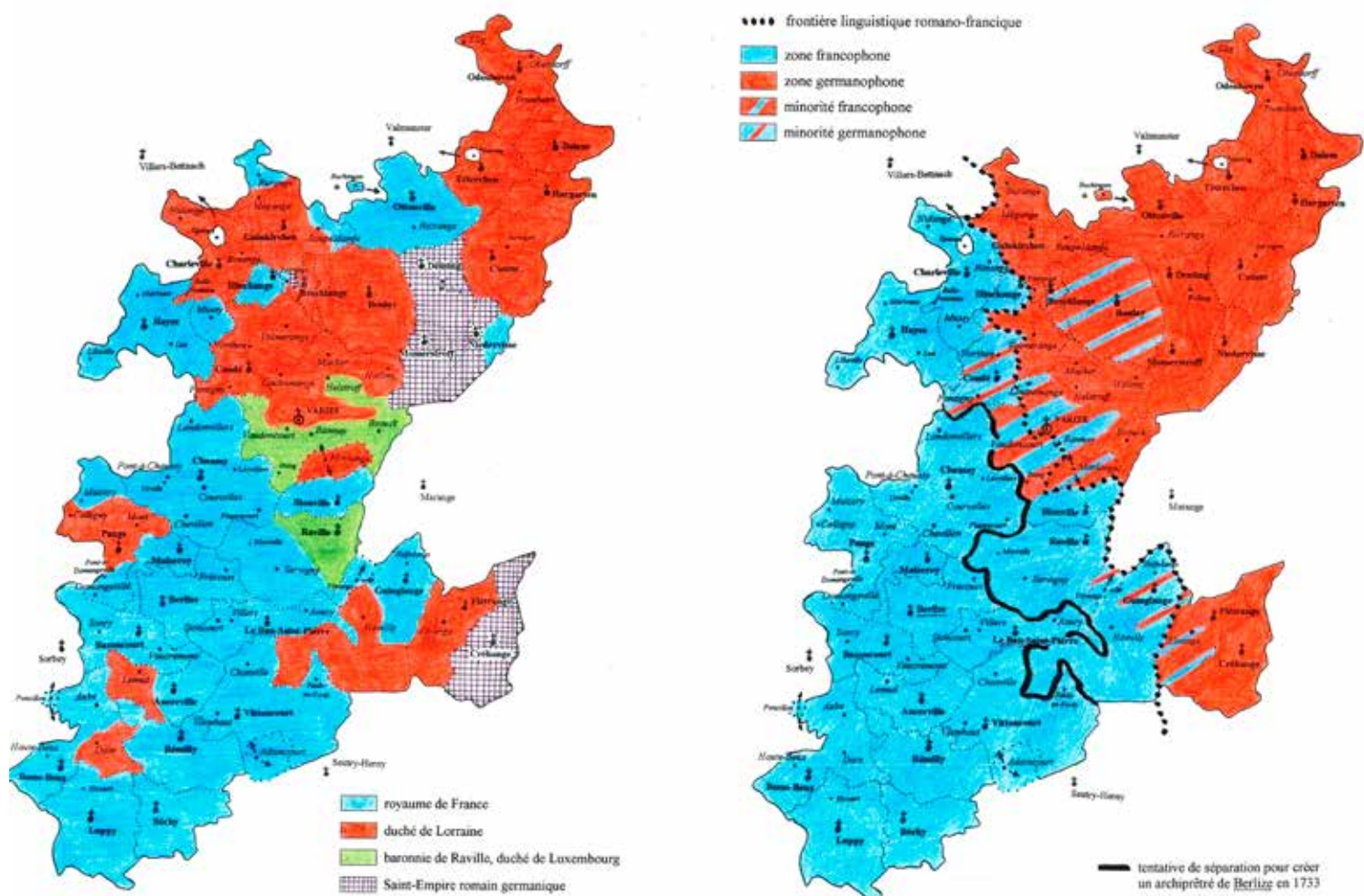
2 – Philippe Martin, *Une Guerre de Trente Ans en Lorraine*, Metz, éd. Serpenoise, 2002.

3 – Pierre Chaunu, « Jansénisme et frontière de catholicité (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). À propos du jansénisme lorrain », dans *Revue historique*, t. 227, 1962, p. 115-138.

4 – Un archiprêtré est un ensemble de paroisses placées sous la direction d'un archiprêtre. Celui-ci est un délégué de l'évêque. Il n'a pas de pouvoir temporel ou spirituel par rapport aux autres curés de son archiprêtré, mais exerce une préséance honorifique. Le terme « d'archiprêtré » est spécifique au diocèse (ancien et actuel) de Metz et n'est quasiment plus utilisé dans le reste de la France, où l'on parle plutôt de « doyenné ». Dans le découpage ecclésiastique, un diocèse est divisé en plusieurs archidiaconés, eux-mêmes subdivisés en doyennés, qui sont formés par des paroisses. Ces dernières peuvent disposer d'annexes.

5 – Alexandre Burtard, *Les Paroisses de l'archiprêtré de Varize 1626-1789*, mémoire de maîtrise soutenu devant l'université de Nancy 2 (aujourd'hui université de Lorraine), sous la direction du professeur Philippe Martin, 2003-2004. Ce mémoire aborde également la question des pratiques de dévotion qui n'ont pas été développées ici afin de se concentrer sur le territoire et ses édifices.

6 – Pour l'archiprêtré de Varize, voir principalement Archives départementales de la Moselle, 29 J 27, 29 J 69, 29 J 70, 29 J 71 et 29 J 72.



1 – Carte politique et carte linguistique de l’archiprêtré de Varize au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cartes Alexandre Burtard.

variable en fonction des paroisses et des questions qu’elles ont pu soulever. Nous avons tenté de combler les manques en croisant des sources secondaires<sup>7</sup>, en consultant les cadastres napoléoniens et les travaux monographiques.

## UNE CARTE PAROISSIALE EN PLEINE MUTATION

### Un imbroglio politique et linguistique

L’archiprêtré de Varize est intéressant à plus d’un titre. Il se constituait d’une mosaïque politique, comme l’était d’ailleurs l’ensemble de la Lorraine géographique [ill. 1] : des territoires du duché de Lorraine et du royaume de France jouxtaient des territoires luxembourgeois ou des terres du Saint-Empire comme le comté de Créhange, le tout formant des ensembles discontinus et des

enclaves. Des minorités religieuses importantes vivaient dans la partie située au nord et à l’est de la zone d’étude : des communautés juives, nombreuses<sup>8</sup>, mais aussi des réformés venus du Pays messin à Courcelles-Chaussy<sup>9</sup>, et des luthériens<sup>10</sup>. Surtout, l’archiprêtré se situait aux confins des zones francophone et germanophone, et était le seul archiprêtré de l’ancien diocèse de Metz à être, de ce point de vue, partagé en deux parties égales. La question linguistique fut d’une importance capitale dans les affaires paroissiales à l’époque moderne, aussi bien sur le plan de la constitution de l’archiprêtré lui-même que sur celui de la réorganisation territoriale des paroisses qui le composaient.

Au tournant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, le découpage administratif du diocèse de Metz, hérité des anciens *pagus* romains, n’avait quasiment pas été retouché depuis le début du Moyen Âge. La mise





2 – Vue de Varize, ancien siège archipresbytéral. Cliché Alexandre Burtard.

en place de la réforme tridentine nécessitait une reprise complète de la carte paroissiale afin d'établir des circonscriptions plus petites, permettant aux archiprêtres de bien connaître les paroisses de leur ressort et d'effectuer plus facilement les tournées de visites pastorales imposées par les préceptes du concile. Dans le cadre de ce redécoupage, toute la partie orientale de l'ancien doyenné de Varize, soit vingt-huit paroisses sur cinquante-huit, fut détachée en 1626 pour créer le nouvel archiprêtré de Saint-Avold, en germe depuis 1607<sup>11</sup>. La paroisse de Varize fut choisie pour siège, sans doute en raison de son ancienneté [ill. 2]. Placé sur la voie romaine de Metz à Worms, Varize était également le siège d'une puissante seigneurie. Les choix des sièges archipresbytéraux ne se faisaient quasiment jamais en fonction de la population du lieu. En effet, la prise en compte de ce facteur aurait naturellement conduit à choisir la ville voisine, Boulay<sup>12</sup>.

### Une tentative de sécession francophone

Les nouvelles circonscriptions se voulaient une adaptation de la carte diocésaine aux réalités de l'époque, en prenant en compte des éléments naturels favorisant la cohésion de nombreux villages, mais l'unité des trente paroisses était restreinte par les clivages politiques et linguistiques. Un peu plus d'un siècle après cette refonte, la question linguistique allait conduire, en 1733, à

une tentative de sécession qui montre bien que cette donnée n'avait pas été appréciée à sa juste mesure en 1626. Douze paroisses au sud-ouest de notre zone d'étude rédigèrent une supplique commune demandant à l'évêque de Metz de bien vouloir créer un archiprêtré autour de la petite, mais très ancienne paroisse de Berlize. Les arguments avancés – l'éloignement par rapport à Varize et l'appartenance de ces paroisses au

7 – Ainsi, par exemple, les notes et photographies du chanoine Morhain, Archives départementales de la Moselle, 18 J 194 et 18 J 195.

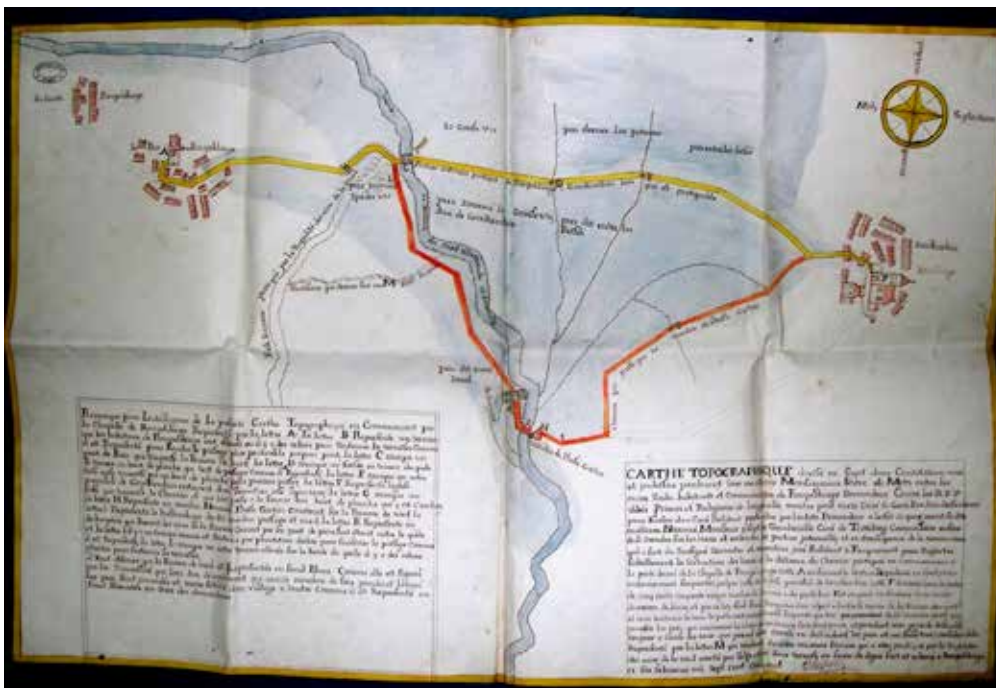
8 – Nous ne développerons pas ici la question des communautés juives car elle a fait l'objet, lors des mêmes journées d'études, d'une communication de Claire Decomps.

9 – Ainsi, on a pu trouver à Courcelles-Chaussy une église catholique, une église protestante et une synagogue, jusqu'à la disparition de cette dernière au début de la Seconde Guerre mondiale.

10 – Il s'agissait des officiers impériaux qui étaient attachés au service de la chancellerie du comté de Créhange.

11 – Abbé Nicolas Dorvaux, *Les Anciens Pouillés du diocèse de Metz*, Nancy, 1902-1907.

12 – Ce constat peut être fait pour la plupart des sièges d'anciens archiprêtrés du diocèse de Metz. On note toujours que les choix se sont portés sur des localités prestigieuses par l'ancienneté de leur fondation, quand bien même elles seraient devenues de simples bourgades à l'époque moderne.



3a – Carte réalisée par l'arpenteur Guyon en 1750, montrant les chemins et la zone de débordement de la Nied entre Guinkirchen et Roupeldange dans le cadre de la démarche de désunion. Archives départementales de la Moselle. Cliché Alexandre Burtard.

royaume de France – semblent fallacieux à la seule lecture d'une carte et en regardant de près l'appartenance politique des villages concernés. En fait, la question linguistique, non explicitement évoquée, était sous-jacente à cette sollicitation. Les vicaires généraux acceptèrent la demande pour les raisons invoquées « et d'autres encore plus considérables à nous connues et déduites<sup>13</sup> », ce qui paraît confirmer l'existence de véritables motifs non décrits dans la supplique. Dès son arrivée sur le trône épiscopal messin en 1733, Mgr de Saint-Simon refusa d'entériner cette création, ce qui mit fin à l'existence de l'éphémère archiprêtré de Berlize.

Si l'aspect linguistique se trouvait au cœur des problématiques religieuses d'alors, ce n'était pas pour de simples querelles de clocher. En effet, les prélats post-tridentins étaient très sensibles à la bonne compréhension et diffusion des enseignements religieux et au bon déroulement des sacrements dans la langue qu'entendait chaque fidèle<sup>14</sup>. Des exemples tirés des affaires paroissiales montrent que la situation pouvait être cocasse. En 1750, la paroisse francophone de Condé a la particularité de comporter une annexe germanophone plus peuplée que le siège curial lui-même. Les habitants de Volmerange, souhaitant se désunir de Condé, exposent ainsi que, lors des mariages de germanophones, ceux-ci ne sachant pas quoi répondre aux demandes du curé, cela « occasionne des disputes entre le mari et la



3b – La Nied française en crue à Pange, automne 2003. Cliché Alexandre Burtard.

femme, qui prétendent n'avoir point eu la bénédiction en forme [...], le curé n'ayant pu s'expliquer en allemand, il y eut beaucoup de risées entre les assistants à cette cérémonie, ledit curé ayant ri lui-même<sup>15</sup> ».

### Devenir une paroisse

La présence d'une rivière constitue le second argument majeur développé par les pétitionnaires pour obtenir l'érection d'une nouvelle paroisse par démembrement et ainsi faire évoluer la carte paroissiale dans notre zone d'étude. Si les obstacles naturels entre les fidèles et leurs églises, décrits dans les suppliques, sont souvent très exagérés<sup>16</sup>,

l'argument doit toutefois être pris en compte dans le cas des deux Niefs. Avec des lits larges et plats, ces rivières sont fortement sujettes aux crues automnales [ill. 3 a/b]. Le procès en désunion entre Guinkirchen et Roupeldange est révélateur de réels problèmes posés par les débordements réguliers de la Nied. Lorsque celle-ci sort de son lit, elle devient alors un véritable lac de plusieurs centaines de mètres de large. Il ne reste alors qu'une barque, « écueil fatal de tant de personnes », pour se rendre à l'église, ce qui n'est pas une solution pour « 132 communiantes et des enfants<sup>17</sup> », comme le souligne un rapport de l'archiprêtre en 1750. Dès 1737, la question était évoquée. L'abbé bénédictin de Longeville-lès-Saint-Avold, responsable en tant que décimateur de la coûteuse construction d'une nouvelle église à Roupeldange en cas de désunion, s'opposait évidemment à toute demande des habitants et leur conseillait, très sérieusement, de construire un ponton de bois d'un kilomètre de long pour relier les deux villages en cas de crue. À l'évocation des fidèles morts noyés qui avaient voulu rejoindre l'église en barque, les bénédictins ne furent guère plus tendres : « S'ils fussent demeurés tranquilles cet accident ne leur serait pas arrivé [...]. Ce n'est que la fainéantise qui fait agir ces habitants<sup>18</sup>. »

### Les réponses positives de l'autorité épiscopale

Derrière ces demandes visant à ériger des annexes dans les paroisses, il y avait donc, comme nous pouvons le deviner, des questions financières. Ce sont même ces considérations « et non des préoccupations spirituelles qui font apparaître les oppositions aux modifications de la carte paroissiale<sup>19</sup> ». Vivre dans une annexe obligeait les habitants et leurs seigneurs à se déplacer vers leur église-mère dans le village voisin et à contribuer financièrement à l'entretien ou à la reconstruction d'une église qui, n'étant pas située sur place, était vue comme un signe de dépendance. Les villages lorrains s'étant progressivement repeuplés depuis la fin de la guerre de Trente Ans, la situation était même devenue archaïque dans certaines localités<sup>20</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les demandes d'érection de nouvelles paroisses ou de modifications du découpage et du rattachement des annexes sont plus nombreuses qu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Cette augmentation des suppliques, que l'on observe grâce aux archives, est peut-être biaisée par des pertes de documents pour les périodes plus anciennes. Toutefois, force est de constater que, dans un diocèse dont la population a augmenté de 25 % entre 1700 et 1800, les évêques se sont attachés à restaurer et resserrer le maillage paroissial. Le diocèse est passé de 500 à 603 cures entre 1700 et 1789<sup>21</sup>. L'archiprêtre de Varize suit ce mouvement, avec six créations de paroisses au XVIII<sup>e</sup> siècle, contre deux seulement au XVII<sup>e</sup> siècle. En 1700, 41 % des villages du doyenné étaient des paroisses

13 – Archives départementales de la Moselle, 29 J 14, enregistrements des expéditions de la Chambre épiscopale de Metz de 1732 à 1734.

14 – Le concile de Trente a prêté une attention particulière à la diffusion du catéchisme et à la prédication dans la langue du peuple. Il s'agit d'une réponse aux questions soulevées par la Réforme protestante.

15 – Archives départementales de la Moselle, 29 J 72, dossier Volmerange. Le village finit par obtenir son détachement de Condé pour former une paroisse indépendante.

16 – Pour s'assurer des réponses favorables et se désunir d'une tutelle paroissiale, les habitants décrivent une nature hostile, des côtes infranchissables et des torrents, qui seraient des obstacles majeurs pour se rendre à l'église de rattachement. Ceci ne correspond pas à la réalité physique du plateau lorrain.

17 – Archives départementales de la Moselle, 29 J 72, dossier Roupeldange.

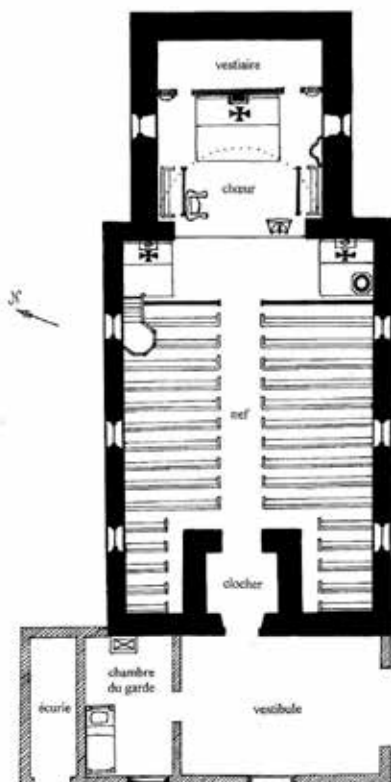
18 – *Ibidem*.

19 – Philippe Martin, « Vers une religion de proximité ? L'évolution de la carte paroissiale des archiprêtres de Saint-Avold et Saint-Arnuald au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Les Cahiers lorrains*, Metz, 1997, n° 3, p. 205-230.

20 – Il n'était pas rare que des annexes soient alors plus peuplées que les sièges paroissiaux dont ils dépendaient.

21 – Gérard Michaux, « Le Temps des Lumières », dans René Taveneaux (dir.), *Encyclopédie illustrée de la Lorraine. La Vie religieuse*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, Metz, éd. Serpenoise, 1988, p. 164.





4 – À gauche : Villers-Stoncourt. Plan de l'ancienne église du Ban-Saint-Pierre en 1770. À droite : chapelle au sommet du Mont-Saint-Pierre, construite au XIX<sup>e</sup> siècle, là où se dressait autrefois l'église paroissiale. Plan et cliché Alexandre Burtard.

en titre. Ce taux passe à 50 % à la veille de la Révolution<sup>22</sup>. Au sein de la zone, le pays germanophone creuse l'écart, avec 57 % de ses villages qui sont des paroisses contre seulement 45 % du côté francophone. Cette situation contraste toutefois avec d'autres parties de la Lorraine, notamment la région de Toul, où l'on compte 66 % de paroisses parmi les communautés<sup>23</sup>, soit l'une des plus fortes densités du maillage paroissial lorrain.

Sur l'ensemble des demandes déposées par les fidèles auprès de l'évêque (création de paroisse, installation d'un vicaire, autorisation de cimetière et de fonts baptismaux, etc.), 82 % finissaient par être accordées par l'autorité diocésaine au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce chiffre montre à quel point les prélats messins ont voulu combler un retard et réformer la desserte du territoire ecclésiastique.

## LE RÉTABLISSEMENT DES ÉDIFICES RELIGIEUX

### Remettre l'église au milieu du village

Une paroisse ne se réduit pas à sa seule église-mère, qui en forme toutefois l'élément central. Plusieurs édifices religieux s'articulent autour de ce pôle sacré, dont les chapelles, terme qui regroupe des lieux de culte aux fonctions très différentes. Tout comme l'église paroissiale, certaines de ces chapelles tendent à s'affirmer comme des symboles des communautés villageoises. Dans toute leur diversité, les édifices culturels connurent d'importantes modifications dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> et tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle : beaucoup furent totalement reconstruits. Ces changements traduisent matériellement les progrès de la Réforme catholique.

L'héritage médiéval déjà observé pour la carte paroissiale existait aussi en ce qui concerne les églises. Au début de notre période d'étude, beaucoup de lieux de culte étaient encore des églises du Moyen Âge, parfois trop petites, souvent dégradées, et quoi qu'il en soit peu adaptées et adaptables à l'application des préceptes du concile de Trente. On note également des archaïsmes. Ainsi, à Denting ou au Ban-Saint-Pierre, l'église

<sup>22</sup> – Ce taux passe à 53 % au XIX<sup>e</sup> siècle, temps de l'extension maximale du nombre de paroisses.

<sup>23</sup> – Philippe Martin, *Les Chemins du sacré. Paroisses, processions, pèlerinages en Lorraine du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Metz, éd. Serpenoise, 1995.



5 – Le bloc paroissial de Charleville-sous-Bois. L'église, le cimetière, le presbytère et l'école sont situés sur la butte qui domine la rue principale. Cliché Alexandre Burtard.

était isolée sur une colline à plusieurs kilomètres du village [ill. 4]. Ces églises anciennes ne présentaient que des contraintes alors même que les prélats tentaient de recentrer les activités paroissiales dans le lieu de vie des fidèles en créant un « bloc paroissial », centre de gravité local de la vie religieuse post-tridentine, regroupant l'église, le cimetière entouré de son mur, l'ossuaire, le presbytère et parfois d'autres éléments comme une école ou un calvaire monumental. S'il ne doit pas être loin du village, le bloc paroissial peut se situer sur une légère éminence au bout de la rue principale, la position dominante permettant d'identifier ce hameau sacré et de lui donner une visibilité et une identité dans le paysage. C'est le cas à Charleville-sous-Bois [ill. 5], à Hargarten ou encore à Niedervisse, où l'ancienne église occupait le centre du cimetière actuel.

Ce rapprochement des églises était instamment réclamé par les fidèles, soucieux d'éviter de longues marches<sup>24</sup>, mais aussi de voir leurs églises ou leurs biens exposés aux pillages. À Hayes, l'ancienne église Saint-Quentin se situait à l'extérieur du village. En 1739, les habitants réclamèrent sa translation car en temps de guerre ils craignaient que leurs maisons, laissées vides pendant les offices, ne soient des cibles pour des ennemis incendiaires ou venus enlever le bétail. Ils ajoutèrent aussi :

« Qu'il plaise à son Excellence ordonner que ladite église sera transférée au milieu du village [...] dans le lieu seigneurial et communal qui s'y trouve inutile, et que la providence semblait avoir destiné à ce saint usage<sup>25</sup>. » Il faut donc prendre en compte le développement d'un sentiment d'appartenance villageoise plus fort, centré autour d'une communauté réunissant en son cœur son siège seigneurial, ses activités agricoles, son église et tous les éléments de son particularisme. Ce sentiment trouva son apogée en France après la Révolution, avec la création des mairies et l'affirmation du pouvoir civil et de sa représentation dans le village comme symbole de l'État, mais aussi de la commune en tant qu'entité autonome.

24 – Les fidèles souhaitent aussi éviter ce trajet à leur curé, en particulier lors de l'administration de l'extrême-onction. Ainsi, en 1755, les habitants de Villers-Stoncourt exposèrent que l'église isolée du Mont-Saint-Pierre obligeait leur curé à aller, de jour comme de nuit et par tous les temps, chercher le viatique pour administrer ce sacrement. Le trajet nécessitait alors une heure et demie aller-retour. Archives départementales de la Moselle, 29 J 70, dossier Ban-Saint-Pierre.

25 – Archives départementales de la Moselle, 29 J 71, dossier Hayes.





6 – Aube. D’abord chapelle priorale, puis chapelle publique, l’église devient paroissiale en 1763 avant de perdre ce titre au XIX<sup>e</sup> siècle. Cliché Alexandre Burtard.

À côté du bloc paroissial, des chapelles s’imposaient comme véritables relais de l’église-mère sur l’ensemble du territoire paroissial. Sous cette appellation, on trouvait aussi bien de grands édifices qui sont en fait des églises sans être des paroissiales en titre<sup>26</sup>, que des lieux de dévotions plus intimes construits sur des sites de pèlerinages anciens ou érigés pour marquer le paysage du sceau du sacré [ill. 6]. Aujourd’hui encore, la présence de nombreuses chapelles révèle au curieux qu’il foule une terre empreinte de spiritualité.

### Adapter ou reconstruire ?

L’augmentation de la population, le transfert des églises vers les villages et les changements de statut d’un édifice de culte entraînaient forcément

la reconstruction du bâtiment. Le curé de Créhange fit une remarque en 1755 concernant l’église, qui avait été construite en 1161 : « Il n’est pas étonnant que depuis près de six siècles que cette église est bâtie, elle soit devenue caduque et trop petite pour contenir le nombre des paroissiens fort multipliés depuis ce temps<sup>27</sup>. » Ce constat semble pouvoir être étendu à beaucoup d’édifices religieux de l’archiprêtré de Varize au XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1776, l’église de Guinkirchen pouvait contenir 188 personnes alors qu’on comptait 540 paroissiens. « Il paraît clairement que ladite église paroissiale doit être reconstruite<sup>28</sup> », conclut l’archiprêtre. L’une des églises les plus problématiques était celle de Varize, contenant – avant son agrandissement pratiqué en 1733 – à peine un quart des paroissiens venus de neuf villages.

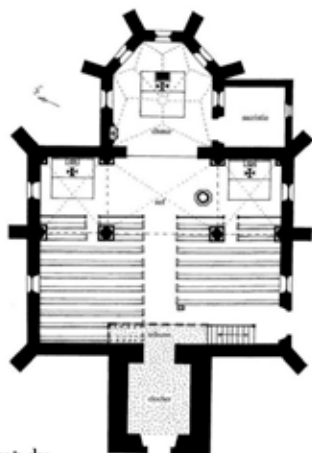
La vétusté, constatée lors des visites pastorales, impliquait généralement la censure épiscopale par l’intermédiaire d’une mesure d’interdit. Tant que les défaillances observées n’étaient pas rétablies, l’église ou la chapelle ne pouvait plus être utilisée. Cette mesure, souvent contournée au moyen de sursis ou utilisée comme une menace, ne produisait pas systématiquement un résultat rapide<sup>29</sup> en raison d’écueils législatifs soulevés par tous les protagonistes pour éviter des dépenses. Ainsi, lorsqu’un consensus était trouvé, on préférait souvent modifier la structure de l’église existante avant d’envisager une reconstruction totale.

26 – C’était alors le cas à Helstroff, Servigny-lès-Raville ou encore Elvange.

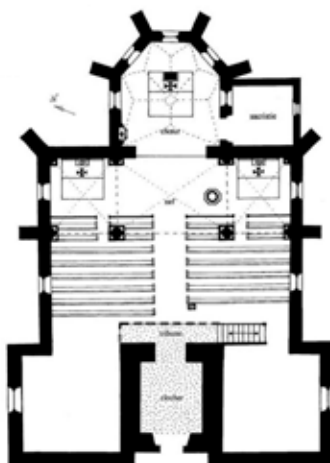
27 – Archives départementales de la Moselle, 29 J 70, dossier Créhange.

28 – Archives départementales de la Moselle, 29 J 71, dossier Guinkirchen.

29 – Il n’est pas rare, dans le dossier d’une paroisse, de retrouver les mêmes suppliques et les mêmes réponses à quelques années ou dizaines d’années d’intervalle. C’est le signe que l’application des ordonnances est imparfaite.



Début du XVIII<sup>e</sup> s.



7 – Un agrandissement à moindre coût : l'église de Condé-Northen au début et à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Plans et propositions de restitution Alexandre Burtard.



Fin du XVIII<sup>e</sup> s.

Aussi, les mémoires contenus dans les archives diocésaines nous ont permis de proposer des restitutions de certains édifices disparus grâce aux descriptions qui en sont faites (mesures, ébauches de plans ou relevés plus précis). La mise à une même échelle de tous ces plans nous permet de comparer les édifices et de constater des situations très diverses. L'ancienne église de Niedervisse, détruite au XIX<sup>e</sup> siècle, apparaît comme un petit bâtiment, avec plan en croix latine. Il s'agissait encore, selon toute vraisemblance, de l'église médiévale, dont l'entrée faisait face à l'élégant ossuaire toujours conservé aujourd'hui. L'église du Ban-Saint-Pierre, qui occupait seule le sommet du mont éponyme et au sujet de laquelle il n'existait que des supputations, se révèle dans toute sa simplicité, avec un chœur voûté en berceau et un logement de gardien construit devant le clocher.

### Questions esthétiques et mobilières

Plusieurs de ces plans nous intéressent particulièrement. Tout d'abord celui de l'église de Condé-Northen<sup>30</sup>, puisqu'il est l'illustration parfaite d'un remaniement pratiqué à moindre coût [ill. 7]. À partir de l'église gothique, dont la curieuse nef de plan carré trahit peut-être une reprise plus ancienne, des extensions furent ajoutées autour du clocher afin d'approfondir l'espace. Il semblait en effet plus difficile d'intervenir à l'avant de l'édifice, où le chœur et

l'avant-chœur étaient voûtés d'ogives. De l'extérieur, les proportions du bâtiment préexistant n'étaient guère flatteuses. On a visiblement tenté, lors de l'agrandissement, de redonner un aspect esthétiquement plus acceptable à l'église.

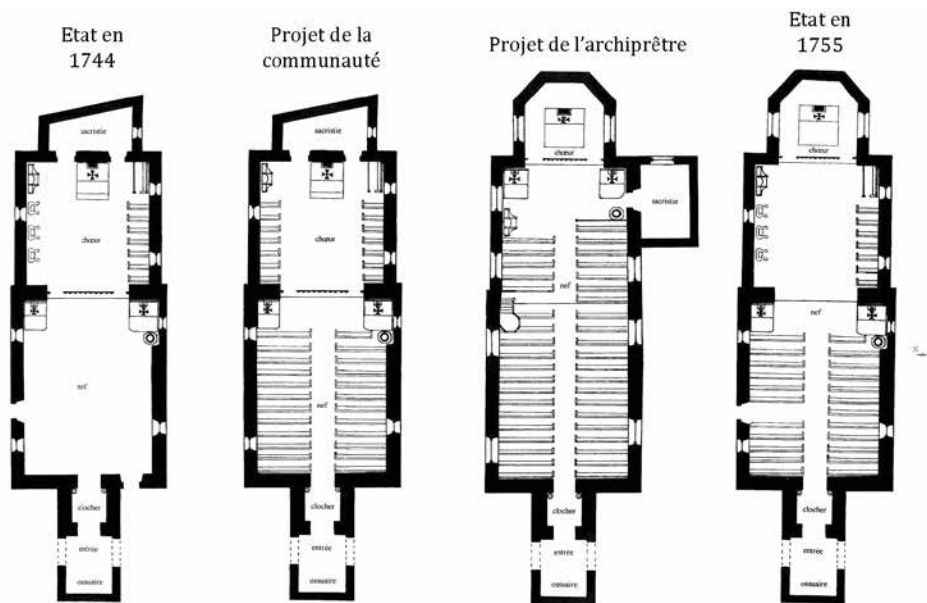
Ce souci esthétique est bien présent dans les archives. À Roupeldange, en 1749, la vieille église ne plaisait plus aux habitants et « vu l'antiquité de ses murs », ils voulaient la « reconstruire autrement<sup>31</sup> ». Curés et paroissiens critiquaient les projets qui les doteraient d'églises peu avenantes. En 1739, afin de remédier à la petitesse de l'église de Hayes, des experts présentèrent un « ridicule projet » d'allongement, qui revenait à transformer le bâtiment en un « long couloir<sup>32</sup> ». Le curé de Créhange refusa quant à lui de faire agrandir son église sur les côtés, car il en eût résulté une « très grande difformité<sup>33</sup> ». Justement, le plan de l'église

30 – Il ne reste de cette église que l'emplacement (actuel cimetière) et quelques vestiges conservés dans l'église construite au XIX<sup>e</sup> siècle.

31 – Archives départementales de la Moselle, 29 J 72, dossier Roupeldange.

32 – Archives départementales de la Moselle, 29 J 71, dossier Hayes.

33 – Archives départementales de la Moselle, 29 J 70, dossier Créhange.



8 – Attentes et réalités de l'aménagement des églises : l'exemple de Servigny-lès-Raville (1744-1755). Plans Alexandre Burtard.

de Créhange est lui aussi d'un grand intérêt car il nous révèle avec précision l'aspect de l'église médiévale. Dans le cas précis de ce village, au lieu d'une simple reprise, c'est bien vers une reconstruction que les protagonistes réussirent à tourner leur projet en 1760. Seul le clocher, construit vingt ans plus tôt à l'avant de l'ancienne église, fut conservé et vint flanquer le nouvel édifice.

La reconstruction progressive des édifices religieux concernait aussi le mobilier, auquel les autorités étaient très attentives à la suite des décrets du concile de Trente. Ainsi, le projet de réaménagement de la chapelle de Servigny se veut-il total, touchant aussi bien le bâti que l'agencement du mobilier [ill. 8]. Il est mené de 1744 à 1755 et les plans que nous avons pu dresser montrent que le

résultat peut être décrit comme un compromis entre les propositions interventionnistes de l'archiprêtre et les concessions au rabais faites par la communauté villageoise : si un nouveau chœur polygonal fut effectivement construit, on renonça à agrandir les baies de la nef et les autels latéraux conservèrent leur place, inadaptée aux yeux d'un clerc du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>.

C'est véritablement lors des constructions à neuf, qui se succédèrent surtout dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>, que des églises pénétrées des principes tridentins, dans leur architecture comme leur aménagement intérieur, sortirent de terre. L'exemple de Volmerange est très explicite à ce sujet puisque nous avons pu établir le plan de l'ancienne chapelle, à comparer à celui de l'église qui existe encore dans ce village [ill. 9]. Au moins deux fois plus grande, la nouvelle église a été immédiatement conçue de manière à donner à chaque élément du mobilier la place qui lui revient dans l'organisation sacramentelle et dévotionnelle (chaire à prêcher, fonts baptismaux et confessionnal dans la nef, maître-autel dans le chœur sans s'adosser au mur, autels latéraux dans l'avant-chœur). Ce constat peut être fait à la veille de la Révolution pour tous les édifices neufs.

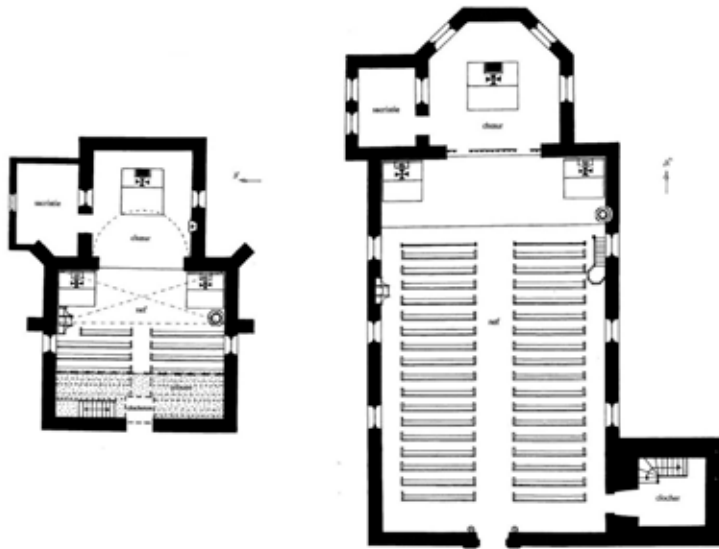
34 – L'édifice dont il est question, qui nous est connu grâce à un plan commenté contenu en 29 J 70 et des ordonnances conservées sous la cote 29 J 27, se trouvait à l'emplacement de l'actuel cimetière du choléra. Une nouvelle église a été construite au XIX<sup>e</sup> siècle au milieu du village.

35 – Il n'a pas été possible d'établir le nombre précis d'églises reconstruites au XVIII<sup>e</sup> siècle dans notre zone d'étude en raison de la disparition de certains édifices au profit d'églises neuves au XIX<sup>e</sup> siècle sans que l'ancienne église n'ait été documentée, et en raison de lacunes archivistiques importantes concernant plusieurs paroisses. On peut néanmoins estimer que près des deux tiers des églises et chapelles de l'archiprêtre sont l'objet de reconstructions ou de profonds remaniements au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce mouvement s'amplifie au XIX<sup>e</sup> siècle, et aujourd'hui, seuls cinq édifices dans la zone d'étude sont encore des constructions médiévales.

## LA NAISSANCE DU PAYS DE NIED ?

D'un détail d'aménagement de sanctuaire à la réorganisation de l'administration religieuse, nous avons pu constater que la réforme catholique a atteint son but à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui était de pénétrer profondément la vie religieuse pour en corriger la trajectoire remise en cause par les thèses





9 – Volmerange : l'ancienne chapelle en 1774 et la nouvelle église en 1778. Plans Alexandre Burtard.

protestantes. Le lecteur des archives sent bien, lors du dépouillement des dossiers, qu'un changement s'opère entre les documents de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, où il est surtout question de l'attitude des fidèles, et ceux de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui s'attachent d'une manière administrative aux affaires paroissiales, dans un vocabulaire pétri de références tridentines. Notre cheminement au cours de cette étude a été inverse. Partant d'une approche géographique des circonscriptions, nous nous avons rejoint l'échelon paroissial et celui de ses lieux de culte. Chaque paroisse est un ensemble identifié, avec ses tensions internes ou sa forte cohésion, la volonté d'indépendance des paroissiens contrariant les consignes de recentrage des activités dans l'église-mère du clergé.

Pour mener à bien notre travail, nous avons dû faire resurgir des édifices disparus, dessiner la carte d'une zone qui *a priori* n'avait laissé aucune trace dans la mémoire locale<sup>36</sup> et observer des vestiges épars [ill. 10]. Cependant, on peut faire le constat de l'existence, pour les habitants de cette région, d'un territoire bien ancré dans les mentalités ; un territoire divers qui recouvre aussi bien des espaces de tradition française que de tradition germanique, et qui pourtant n'en forme qu'un, le long de la Nied française et de la Nied allemande. Ce Pays de Nied, coïncé entre le Pays messin et Pays naborien, pourrait bien trouver ses racines dans un archiprêtré dont on avait oublié jusqu'à l'existence.



10 – En haut : Condé-Northen, plaque de rue. En bas : Servigny-lès-Raville, croix érigée à l'emplacement de l'ancienne chapelle. Clichés Alexandre Burtard.

36 – Après le Concordat, les anciens archiprêtrés sont refondus pour suivre l'échelon civil et correspondre aux cantons. Ce dernier découpage n'a été revu qu'en 2000, avec des regroupements d'archiprêtrés.